

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): **7 (1837)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

TABLE

CHRONOLOGIQUE

DES LOIS, DÉCRETS, ETC.,

Contenus dans le tome VII du Bulletin, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1857 inclusivement.

1857.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
1 ^{er} février.	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> à tous les préfets du Canton, concernant l'envoi de pétitions et représentations	3
16	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> , qui abroge, dans les districts du Jura, les dispositions de la législation française sur l'émancipation	5
18	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> , qui sanctionne les instructions pour les préfets et les présidens des tribunaux sur le mode de procéder dans les informations criminelles	7

1857.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS , DÉCRETS , ETC.	
22 février.	CIRCULAIRE <i>du Conseil - exécutif</i> à tous les préfets , touchant les fouilles et l'exploitation de minéraux	9
25	TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine , entre la Confédération suisse et la monarchie autrichienne	10
25	TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine entre la Confédération et le duché de Saxe - Meiningen	14
28	LOI sur l'augmentation du traitement des régens d'école primaire	19
24 et 28	BUDGET de la République de Berne	24
1 et 3 mars. 2	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> , qui autorise la construction d'un pont sur l'Aar entre Jaberg et Kiesen	76
9	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> , pour la suppression de l'association de sûreté (<i>Sicherheitsverein</i>)	80
15	CIRCULAIRE <i>du Conseil - exécutif</i> à tous les préfets de l'ancien Canton , touchant l'annulation (<i>Kanzellirung</i>) des titres de créance remboursés	85

1857.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS , DÉCRETS , ETC.	
17 mars.	RÈGLEMENT sur les sociétés de tir de district	85
31	CIRCULAIRE du Conseil-exécutif à tous les préfets du Canton , concernant la comptabilité des parts d'amende revenant aux fonds des pauvres	94
28 avril.	CIRCULAIRE du Conseil-exécutif à tous les préfets, relative au maintien de l'ordonnance sur la police du feu	95
1 ^{er} mai.	DÉCRET du Grand-Conseil , concernant le décri des demi-écus et des quarts-d'écus de Brabant	96
5	DÉCRET du Grand-Conseil , sur les ingénieurs d'arrondissement	98
6	LOI sur les caisses et les fondations de famille	99
6	LOI sur l'assimilation des dîmes et cens fonciers des communes , corporations et particuliers , aux dîmes et cens fonciers de l'Etat	103
9	LOI sur l'établissement d'écoles	

1837.	TITRES	
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
	normales	105
9 mai.	Loi qui étend les dispositions de celle du 50 juin 1832 sur l'exercice du droit de dispense dans les cas d'empêchement légal de mariage .	111
9	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> , qui fixe les émolumens à payer pour les actes de cantonnement et d'échange de droits de parcours	113
13	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> à tous les préfets du Canton, concernant l'emploi du papier timbré dans les inventaires	116
15	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> à tous les préfets du Canton, touchant la vérification des caisses publiques .	118
24	TRAITÉ entre la Confédération et le royaume de Saxe sur le mode de procéder dans les faillites	119
2 juin.	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> à tous les préfets du Canton, touchant la surveillance de l'administration des communes	124

1837.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
2 juin.	MODÈLE de contrôle pour la reddition des comptes de commune .	126
13	Loi pour la suppression de l'octroi	127
13	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> sur le chauffage des bureaux et salles d'audience des vice-préfets et des présidents des tribunaux de Laufon et de la Neuveville	128
16	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> sur le personnel et le traitement des instituteurs de l'école élémentaire de Berne	130
17	LOI sur la réélection des préfets .	131
17	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> sur les objets restés en rebut dans les bureaux des postes	134
3 juillet.	ORDONNANCE <i>du Conseil-exécutif</i> sur la rage des chiens	135
5	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> à tous les tribunaux de l'ancien Canton, concernant les dénonciations de grossesse des Vaudoises	140
19	ARRÊTÉ <i>du Conseil-exécutif</i> , qui	

1837.	TITRES	
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
	crée des bourses en faveur d'élèves catholiques du Jura	142
19 juillet.	INSTRUCTION pour les vérificateurs des poids et mesures de la République de Berne	143
12 août.	TARIF des émolumens à percevoir par les vérificateurs des poids et mesures	150
2	EXPLICATION de l'ordonnance du 3 juillet 1837 sur la rage des chiens .	152
14	ARRÊTÉ du Conseil-exécutif, qui établit une nouvelle répartition des arrondissemens militaires	154
28	CIRCULAIRE du Conseil-exécutif à tous les préfets, concernant les patentes d'auberge	159
1 ^{er} septembre.	CIRCULAIRE du Conseil-exécutif aux préfets et aux présidens des tribunaux de district, concernant les permis de célébration de mariage pendant l'époque des fêtes religieuses	161
8	CIRCULAIRE du Conseil-exécutif aux préfets et aux présidens des tribunaux	

1837.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
	de district , relative au paiement des émolumens dus pour l'instruction sur l'importance du serment	162
11 septembre.	ORDRE DU JOUR <i>du Conseil-exécutif</i> , concernant les militaires rentrant dans leurs foyers	163
25	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> à tous les préfets et présidens des tribunaux , touchant l'exécution du concordat sur l'extradition des criminels	166
10 novembre.	TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine entre la Confédération et le royaume de Grèce.	
	Déclaration de la Confédération .	169
	Déclaration du gouvernement royal de Grèce	171
	Arrêté du Conseil-exécutif	173
21	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> , qui modifie la longueur du bois de bûches .	174
21	DÉCRET <i>du Grand Conseil</i> , qui modifie le traitement du préfet de Nidau	175
21	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> à tous les préfets , concernant les cessions d'immeubles pour constructions de routes	177

1857.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
25 novembre.	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> pour la suppression de la place de secrétaire du Département diplomatique . . .	179
23	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> , qui modifie le traitement du chancelier . . .	180
23	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> sur la création d'une assemblée primaire particulière dans le diaconat du Buchholterberg	181
24	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> , sur les receveurs de district	183
29	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> , qui érige en paroisse la commune de Sonvillier	187
5 décembre.	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> sur l'introduction des nouveaux poids et mesures	190
5	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> sur les pensions et secours extraordinaires accordés aux régens d'école primaire	192
5	DÉCRET <i>du Grand-Conseil</i> , qui augmente le traitement du second secrétaire du Département de l'éducation	195
6	DÉCRET <i>du Grand-conseil</i> , fixant	

1837.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
	le traitement du directeur du timbre.	197
8 décembre.	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> à tous les préfets, relative à l'assermentation du personnel des tribunaux de district	198
11	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> aux préfets de la partie allemande du Canton, renfermant des dispositions sur les actes et certificats délivrés par les pasteurs	199
22	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> aux préfets, concernant les demandes de dispense dans les cas d'empêchement légal de mariage	201
22	CIRCULAIRE <i>du Conseil-exécutif</i> aux préfets et présidens des tribunaux, touchant les jugemens attributifs d'amendes	203
29	PUBLICATION <i>du Conseil exécutif</i> , ordonnant la suppression de la taxe du pain	205
30	TABLEAUX comparatifs des nouveaux poids et mesures suisses	207

T A B L E

ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME-VII

DU

Bulletin des Lois, Décrets et Ordonnances

DE LA RÉPUBLIQUE DE BERNE.

(Nota : le chiffre indique la page.)

A.

- ADMINISTRATION** des communes. V. *Communes*.
- AMENDES** revenant aux fonds des pauvres. Circulaire concernant leur comptabilité, 94. Les amendes doivent être dévolues au fisc toutes les fois qu'elles ne sont point appliquées par la loi à une destination spéciale, 204.
- ARRONDISSEMENS MILITAIRES.** (Arrêté qui établit une nouvelle répartition des), 154.
- ASSERMENTATION** du personnel des tribunaux de district, 198.
- ASSOCIATION** de sûreté. Décret pour sa suppression, 80.
- AUBERGES.** V. *Patentes*.
- AUTRICHE.** V. *Traité*.

B.

BERNE (Ecole élémentaire de), 130.

BOURSES créées en faveur d'élèves catholiques du Jura, 142.

BÛCHES (Bois de), Décret qui modifie sa longueur, 174.

BUCHHOLTERBERG, Wachseidorn et Güzischwendi forment une assemblée primaire indépendante de celle de Diessbach, 181.

BUDGET. — *Recettes*. I. Solde actif des années précédentes. — II. Revenus domaniaux, 24. — III. Droits régaliens, 30. — IV. Impôts indirects, 52. — Récapitulation des recettes, 54.

Dépenses. — I. Contingent à fournir à la caisse fédérale, 54. — II. Grand-Conseil, 55. — III. Autorités administratives. A. Conseil-exécutif, 56. B. Autorités administratives des districts, 58. C. Département diplomatique, 40. D. Département de l'intérieur, 41. E. Département de la justice et de la police, 45. F. Département des finances, 49. G. Département de l'éducation, 51. H. Département militaire, 60. I. Département des travaux publics, 66. — IV. Autorités judiciaires. A. Cour d'appel, 71. B. Autorités judiciaires des districts, 72. — Récapitulation des dépenses, 74. — Balance, 75.

C.

CAISSES et fondations de famille. (Loi sur les), 99.

— publiques. (Circularaire touchant la vérification des), 118.

CANTONNEMENT. Émolumens à payer pour les actes de cantonnement et d'échange de droits de parcours, 115.

CENS FONCIERS. V. Dîmes.

CESSIONS d'immeubles pour constructions de routes. Il n'est pas nécessaire qu'elles fassent l'objet d'un acte spécial soumis à l'homologation, 177.

CHANCELIER. Fixation de son traitement, 180.

CHANCELLERIE. Elle remplit les fonctions du secrétaire du département diplomatique, 179.

CHAUFFAGE. V. *Laufon et Neuveville.*

CHIENS. (Ordonnance sur la taxe des), 135.

CODE CIVIL français. V. *Emancipation.*

COLLÈGES ÉLECTORAUX. Mode de procéder pour émettre le vœu de la réélection des préfets dont les fonctions expirent, 131.

COMMUNES. Circulaire touchant la surveillance de l'administration des), 124.

COMPTES DE COMMUNE. V. *Communes.* Modèle, 126.

CRÉANCES. V. *Titres.*

CRIMINELS. V. *Extradition.*

D.

DEMI-ÉCUS et quarts-d'écus de Brabant mis hors de cours, 96.

DÉPARTEMENT DIPLOMATIQUE. Son secrétariat est supprimé et ses fonctions attribuées à la chancellerie, 179.

DÎMES et cens fonciers des communes, corporations et particuliers. Leur assimilation aux dîmes et cens fonciers de l'État, 103.

DISPENSES DE MARIAGE. Loi qui étend les dispositions de celle du 30 juin 1832 sur l'exercice du droit de dispense dans les cas d'empêchement légal de mariage, 111.

E.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de Berne. (Décret sur le personnel et le traitement des instituteurs de l'), 130.

ÉCOLES NORMALES. (Loi sur l'établissement d'), 105.

ÉMANCIPATION. (Décret qui abroge, dans les districts du Jura, les dispositions de la législation française sur l'), 5.

ENQUÊTES. V. *Informations.*

EXPLOITATION de minéraux. (Circulaire touchant les fouilles et l'), 9.

EXTRADITION. Les dispositions du concordat des 8 juin 1809

et 8 juillet 1818 sur l'extradition des criminels , doivent être strictement observées , 166.

F.

FACTEURS DES SELS. Leurs caisses , continuent à être vérifiées à la fin de chaque trimestre , 118.

FAILLITES. V. *Saxe*.

FEU. (Circulaire relative au maintien de l'ordonnance sur la police du), 95.

FONDATEURS de famille. V. *Caisses*.

FONDS des pauvres. V. *Amendes*.

FORÊTS. V. *Cantonnement*.

FOUILLES. V. *Exploitation*.

G.

GRÈCE. V. *Traité*.

GREFFIERS DES TRIBUNAUX. La vérification de leurs caisses cesse d'être obligatoire , 118.

GROSSESSE (Dénonciations de). V. *Vaudoises*.

GÜZISCHWENDI. V. *Buchholterberg*.

H.

HYPOTHÈQUE. V. *Titres*.

I.

IMMEUBLES. V. *Cessions*.

INCENDIES. V. *Feu*.

INFORMATIONS CRIMINELLES. (Décret qui sanctionne les instructions pour les préfets et les présidents des tribunaux , sur le mode de procéder dans les), 7.

INGÉNIEURS D'ARRONDISSEMENT. (Décret sur les), 98.

INSTITUTEURS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE BERNE , 130.

INVENTAIRES. (Circulaire concernant l'emploi du papier timbré dans les), 116.

J.

JABERG. V. *Kiesen*.

JURA. V. *Bourses*.

K

KIESEN. (Construction d'un pont sur l'Aar entre Jaberg et),
76.

L

LAUFON. V. *Neuveville*.

LETTRES. V. *Postes*.

M

MAITRESSES D'ÉCOLE. V. *Régens*.

MARIAGE. V. *Dispenses, Permis de célébration*.

MESURES. V. *Vérificateurs, Tableaux comparatifs*.

MILITAIRES. Ordre du jour concernant ceux qui rentrent
dans leurs foyers, 165.

N

NEUEVILLE. (Décret sur le chauffage des bureaux et salles
d'audience des vice-préfets et présidents des tribunaux de
Laufon et de la), 128.

O

OCTROI. (Loi pour la suppression de l'), 127.

OHMGELD. La vérification des caisses des employés de l'ohm-
geld cesse d'être obligatoire, 118.

P

PAQUETS. V. *Postes*.

PARCOURS. V. *Cantonnement*.

PASTEURS DE L'ANCIEN CANTON. Ils reçoivent des formules im-
primées pour tous les certificats qu'ils délivrent, et doi-
vent s'abstenir de sceller les certificats de publication de
bans, 199.

PATENTES D'AUBERGE. Circulaire concernant leur renouvelle-
ment, 159.

PATURAGES. V. *Cantonnement*.

PÉAGES. (La vérification des caisses des employés des) cesse d'être obligatoire, 118.

PERMIS DE CÉLÉBRATION DE MARIAGE PENDANT L'ÉPOQUE DES FÊTES RELIGIEUSES, 161.

PÉTITIONS. Circulaire concernant leur envoi aux autorités, 5.

POIDS ET MESURES. (Introduction des nouveaux), 190. V. *Bûches. Vérificateurs. Tableaux comparatifs*.

POMPIERS. V. *Feu*.

PONT. Construction d'un pont sur l'Aar entre Jaberg et Kiesen, 76.

PONTS-ET-CHAUSSÉES. (La place d'adjoint des) est supprimée, 98.

PORRENTRUY. (Ecole normale de), 110.

POSTES. (La vérification des caisses des employés des) cesse d'être obligatoire, 118.

POSTES. Décret sur les objets restés en rebut dans les bureaux, 134.

PRÉFETS. Loi sur leur réélection, 151. V. *Informations*.

PRÉSIDENTS DES TRIBUNAUX. V. *Informations*.

Q.

QUARTIERS DE RECRUTEMENT. V. *Arrondissemens militaires*.

R.

RAGE DES CHIENS. (Ordonnance sur la), 155. Explication de cette ordonnance, 152.

RECEVEURS DE DISTRICT. Ils acquittent chaque trimestre la subvention à payer aux régens par l'état, 21. Leurs caisses continuent à être vérifiées à la fin de chaque trimestre, 118. — Loi sur ces employés et fixation de leur traitement, 185.

RÉGENS D'ÉCOLE PRIMAIRE. Loi sur l'augmentation de leur

traitement, 19. Pensions et secours extraordinaires, 192.
REPRÉSENTATIONS. V. *Pétitions*.

S.

SAXE. Traité avec le royaume de Saxe sur le mode de procéder dans les faillites, 119.

SAXE-MEININGEN. V. *Traité*.

SECRÉTAIRES DE PRÉFECTURE. La vérification de leurs caisses cesse d'être obligatoire, 118.

SERMENT. (Circularie relative aux émolumens dus pour l'instruction sur l'importance du), 162.

SICHERHEITSVEREIN. (Décret pour la suppression du), 80.

SOCIÉTÉS DE TIR. V. *Tir*.

SONVILLIER. Cette commune est élevée au rang de paroisse, 187.

SUBVENTION des régens, 21.

T.

TABLEAUX COMPARATIFS des anciens poids et mesures avec les nouveaux, 207. *Mesures linéaires* : a. Pied de Berne et pied suisse, 210. b. Pied de roi et pied suisse, 212. c. Brache de Berne et brache suisse, 214. d. Brache de Langenthal et brache suisse, 215. e. Aune de Paris et aune suisse, 216. f. Lieue itinéraire de Berne et lieue itinéraire suisse, 217. *Mesures de superficie* : a. Pied carré de Berne, etc., et pied carré suisse, etc., 218. b. Mesure agraire de Berne et mesure agraire suisse, 220. c. Mesure agraire du Jura et mesure agraire suisse, 221. *Mesures cubiques* : a. Mesures cubiques de Berne et mesures cubiques suisses, 222. b. Toise ancienne et toise nouvelle pour mesurer le bois, 223. — *Mesures pour les matières sèches* : Boisseau et sac ou muid de Berne, et quarteron suisse, etc., 224. — *Mesures pour les liquides* : a. Pot et saum de Berne, et pot et saum suisses, 226. b. Mesures vaudoises et mesures suisses, 228. — *Poids* : a. Poids de Berne et poids suisse, 230.

b. Poids de marc et poids suisse, 232. *c.* Loths et grammes de la livre suisse, 234. *d.* Poids de marc et poids de grammes, 235.

TARIF des émolumens à percevoir par les vérificateurs des poids et mesures, 150.

TIMBRE. V. *Inventaires.*

TIR DE DISTRICT. (Règlement sur les sociétés de), 85.

TITRES DE CRÉANCE remboursés. Circulaire touchant leur annulation, 83.

TRAITEMENT des régens d'école primaire, 19.

— des ingénieurs d'arrondissement, 98.

— du directeur de l'école normale, 107.

— du premier maître et des maîtres auxiliaires, de l'économe et teneur de livres, 108.

— des instituteurs de l'école élémentaire de Berne, 150.

— du préfet de Nidau, 175.

— du chancelier, 180.

— des receveurs de district, 184.

— du secrétaire du départem^t de l'éducation, 195.

— du directeur du timbre, 197.

TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine entre la confédération suisse et la monarchie autrichienne, 10.

— avec le duché de Saxe-Meiningen, 14.

— avec le royaume de Grèce, 169.

TRAVAUX hydrauliques. (La place d'adjoint des) est supprimée, 98.

W.

WACHSELDORN. V. *Buchholterberg.*